



## Comité départemental de la FSGT 67

Assemblée générale du 31 janvier 2015

### Synthèse des travaux en groupes

Lors de l'assemblée générale, six groupes de travail ont discuté sur deux thèmes :

- Diversité de l'offre sportive, moyens et freins pour le développement de nouvelles activités
- Que devons-nous changer dans notre attitude pour susciter les vocations ?

Cette formule de travail en groupe a été globalement appréciée car elle a permis à beaucoup de monde de s'exprimer ce qui semble beaucoup plus difficile dans une réunion classique.

Il nous faut maintenant dépasser le constat : il appartient à chacun d'entre nous tant au niveau des structures départementales que des clubs de trouver des solutions pratiques aux problèmes qui nous sont remontés !

#### **Sur la question « Diversité de l'offre sportive, moyens et freins pour le développement de nouvelles activités »**

**Nouvelles pratiques.** Les activités de loisirs ou culturelles, activités sportives sans contraintes et sans compétition prennent de l'ampleur. Les activités très techniques et à l'apprentissage long ne résistent pas au zapping des jeunes et les nouveaux rythmes scolaires ont mis à mal plusieurs activités.

Mais dans notre département, il y a aussi la difficulté, voire l'incapacité, à répondre à l'apparition de nouvelles pratiques :

- la zumba est née de l'évolution de la société, nous sommes passés à coté ...
- la marche nordique en développement partout et nous sommes toujours dans l'attente d'une formation
- le foot à 7 n'a pas rencontré l'engouement escompté et cela s'est traduit par une démotivation des instigateurs
- nous sommes peu concernés par le Sport santé et nous n'avons pas encore pris toute la mesure des retombées des modifications des rythmes scolaires qui sont importants dans les activités regroupant beaucoup d'enfants.

**Infrastructures et créneaux.** Le manque d'infrastructures et d'équipements a été évoqué. Mais souvent les créneaux disponibles dans les quartiers difficiles « n'intéressent » personne et la FSGT 67 est peu présente sur ces terrains. Il faudra établir un état des lieux des demandes d'installations non satisfaites.

En Alsace, il ne faut pas occulter le problème des club-house et des chalets dont les associations propriétaires sont confrontées à l'incessante spirale des règles, aux contrôles de sécurité et des montants élevés de mises aux normes des installations.

**Encadrement.** La demande de formation est générale (technique pour les activités sportives, réglementation, administratif, sportif, dossiers de subventions, relations avec les politiques, ...).

**Développement et communication interne.** Lors de portes ouvertes, nous devons faire prendre conscience de la réalité des pratiques (en insistant sur la qualité de l'encadrement et la sécurité,...) et de ce qu'est réellement la FSGT.

Entraide mutuelle des structures de la FSGT : il faut passer de la juxtaposition de compétences au travailler ensemble, à l'échange d'expériences entre les clubs, le Comité, les CFA et les chantiers ! Il faut s'appuyer sur l'existant pour se développer harmonieusement. Mais y a-t-il une réelle volonté de se diversifier dans certains clubs ?

### **Sur la question « Que devons-nous changer dans notre attitude pour susciter les vocations ? »**

Le constat général est que le bénévolat n'est pas en crise mais que les formes d'engagement ont considérablement évoluées. L'engagement bénévole est une rencontre entre une envie et une association. Le bénévolat est divers : entre occasionnels, quasi permanents chacun doit trouver où s'accomplir. Mais il faut de la place pour tous : pour les jeunes qui veulent s'investir et pour les anciens qui doivent faire face à une évolution très rapide de notre société, à des méthodes de travail différentes et à la transmission de leur expérience. Tout cela est difficile, certains egos sont malmenés, mais le plus important est le résultat !

Plusieurs pistes sont possibles mais il faut prendre en considération les besoins et la situation de chacun :

- Favoriser l'émancipation de chacun en l'impliquant à toutes les occasions en fonction de ses compétences, sans le brider, mais en accompagnant tout le monde, jeunes et moins jeunes
- faire passer les pratiquants de « consommateur de sport » à « acteur de sa pratique sportive »
- provoquer et soutenir l'implication des parents dans la pratique de leurs enfants
- donner l'exemple, « faire comprendre et laisser faire »
- dédramatiser le bénévolat car ce ne sont pas les personnes qu'il faut remplacer : ce sont leurs fonctions qu'il faut assurer !

**Qu'apportent les nouveaux bénévoles ?** L'évolution technique est quotidienne dans la société. Il faut tenir compte et accepter l'entrée des nouvelles technologies (Smartphones, ordinateurs, site web...). Qui peut y faire face au développement des réseaux sociaux sinon les jeunes générations ?

**Point noir : la réunionite ...** Pour les nouveaux arrivants, la perception des réunions formelles est très négative. Il y a beaucoup de parlotte, de dérapages hors-sujets ... Il faut se tenir à l'ordre du jour, diversifier les intervenants et comprendre que le déroulement de nos réunions n'est pas forcément une règle établie. Intégrer l'idée de missions, limiter la durée des réunions et en repenser le fonctionnement semblent prioritaires !

**Passage des manettes.** Le bénévole jeune est rarement dirigeant ... La moyenne d'âge dans les instances dirigeantes est en constante augmentation. Pour certains se pose la question « Comment arrêter ? ». Il faut apprendre à déléguer, accepter que les choses se fassent autrement mais aussi transmettre son expérience, sa connaissance des institutions, du fonctionnement des structures politiques et des hommes politiques.

Le statut du bénévole restera probablement l'arlésienne que le personnel politique nous resservira régulièrement !